

Datenpool

Pour tout renseignement:
Service statistique
Tel. +41 32 625 42 32
statistik@sasis.ch

Monitoring de l'évolution des coûts de l'assurance-maladie (1. trimestre 2024)

Remarque:

La base de données du monitoring comprend les données d'environ 100% des assurés en Suisse. De ce fait, il y a suffisamment de données disponibles permettant de décrire l'évolution des coûts de l'assurance-maladie obligatoire.

Les coûts de la santé pris à charge par l'assurance obligatoire des soins ont augmenté de 3,4% en rythme annuel au premier trimestre de l'année 2024 après trois trimestres consécutifs enregistrant une croissance supérieure à 4%.

La croissance du 1er trimestre 2024 comparée à celle du trimestre de l'année précédente est passée à 1,8% correspondant à une dépense de quelques 20 francs additionnels par personne. C'est une croissance modérée qui résulte aussi d'un effet de base lié aux résultats du 1er trimestre 2023 qui avait été relativement élevés.

Les coûts des séjours hospitaliers ont diminué de 4,6% ou 10 frs. par personne tandis que les principales augmentations s'enregistrent dans les groupes de coûts « autres » (+12,2%), les laboratoires (+8%), les organisations de soins et d'aide à domicile (+4,9%), les physiothérapeutes (+4,7%) et les pharmacies (+4,3%). En termes absolus, les plus fortes contributions à la croissance des coûts proviennent des prestations « autres » (+ 7 frs. par pers.), des traitements chez les médecins ambulatoires (+ 5 frs. par pers.) et des traitements hospitaliers ambulatoires (+ 3 frs. par pers.).

La croissance du groupe de coûts « autres » reste encore significativement influencée par la nouvelle réglementation de la psychothérapie pratiquée par des psychologues (dès le 01.07.2022) qui peuvent exercer leur activité de manière indépendante et à leur propre compte à la charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS) sur la base d'une prescription médicale préalable. Cela a pour conséquence un déplacement des coûts du groupe « médecins (ambulatoire) » au groupe de coûts « autres » ce qui a eu un effet modérateur sur la croissance enregistrée pour ce premier groupe.